

(1)

CERTIFICAT

(2) N° du certificat :

ZP/B181/25-PZ

(3) Produit:

**Dispositif d'ancrage type A
Type: ABS-Lock® Falz VI**

(4) Fabricant:

ABS Safety GmbH

(5) Adresse:

Gewerbering 3, 47623 Kevelaer, ALLEMAGNE

(6) Le type de ce produit ainsi que les différentes variantes acceptées sont fixées dans l'annexe à ce certificat.

(7) L'organisme de certification de DEKRA Testing and Certification GmbH certifie que ce produit répond aux exigences selon Point 8 des données fondamentales d'examen énoncées. Les résultats de l'examen sont transcrits dans le rapport PB 25-223.

(8) Les exigences sont remplies par la conformité à la norme

DIN EN 795:2012

DIN CEN/TS 16415:2017

(9) Ce certificat se rapporte uniquement à la conception et à l'examen du produit décrit en concordance avec les données fondamentales d'examen énoncées. Pour la fabrication et la mise en service du produit d'autres exigences sont également à remplir, qui ne sont pas couvertes par le présent certificat.

(10) Le fabricant est autorisé à ajouter le poinçon de contrôle aux produits correspondant aux échantillons contrôlés selon l'échantillon joint.

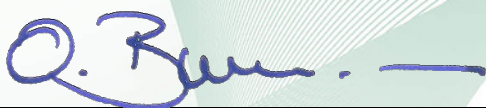
(11) Ce certificat est valide jusqu'au 11.01.2031.

DEKRA Testing and Certification GmbH
Bochum, le 12.01.2026

Signé : Brumm

Gérant

Nous vous confirmons la vérité de la traduction de l'original allemand.
En cas d'arbitrage seul le texte allemand est valable et fait foi.



Gérant



(12) Annexe à

(13) **Certificat**
ZP/B181/25-PZ

(14) 14.1 Objet et type
Dispositif d'ancrage type A
Type: ABS-Lock® Falz VI

14.2 Description

Le dispositif d'ancrage, type : ABS-Lock® Falz VI (figure 1), sert à protéger un maximum de trois personnes contre les chutes et est prévu pour le montage sur des profils à feuillure arrondie présentant une solidité suffisante. Le dispositif d'ancrage est fixé sur les profils du toit à l'aide de six ou de trois bornes profilées en deux parties en aluminium adaptées au contour des feuillures arrondies. La fixation de la borne profilée s'effectue à l'aide de deux vis (M10).

Le corps de base du dispositif d'ancrage est composé de deux tôles pliées dotées chacune de trous oblongs centraux. Le corps de base forme une construction globale en forme de H. L'assemblage des rails transversaux et des bornes profilées s'effectue par une vis à six pans creux M16 ainsi que des écrous à six pans creux correspondants et des rondelles plates.

Grâce aux trous oblongs, le dispositif d'ancrage peut être adapté à la largeur respective du support de montage entre 305 mm et 500 mm. Une languette au milieu du dispositif d'ancrage sert d'œillet d'ancrage. L'œillet peut être remplacé par le montage de composants de guidage de câbles. Le dispositif d'ancrage est prévu pour la sollicitation dans toutes les directions et est en aluminium et en acier résistant à la corrosion.



Fig. 1: Dispositif d'ancrage, type: ABS-Lock® Falz VI

(15) Rapport

PB 25-223, 12.01.2026